



FICHE SIGNALÉTIQUE

1. Identification

| | |
|---|--|
| Information importante | *** Cette fiche de données de sécurité est autorisée pour utilisation que par HP pour les produits HP Original. Toute utilisation non autorisée de cette fiche de données de sécurité est strictement interdite et peut entraîner des poursuites judiciaires par HP. *** |
| Identificateur de produit | C5057ACLEANERONLY |
| Autres moyens d'identification | Aucune. |
| Usage recommandé | Impression jet d'encre |
| Restrictions d'utilisation | Aucun(e) connu(e). |
| Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur | HP Canada Co. 5150 Spectrum Way, Floor 6 Mississauga, Ontario , Canada L4W 5G1 |
| Téléphone | 1-905-206-4725 ou 1-888-447-4636 |
| HP Inc. health effects line (Appel gratuit depuis les Etats-Unis) (Ligne directe) | 1-800-457-4209 1-760-710-0048 |
| HP Inc. Customer Care Line (Appel gratuit depuis les Etats-Unis) (Ligne directe) | 1-800-474-6836 1-208-323-2551 |
| E-mail: | hpcustomer.inquiries@hp.com |
| NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE | 1-760-710-0048 |
| Fournisseur | Non disponible. |

2. Identification des dangers

| | |
|--|-----------------|
| Dangers physiques | Non classé. |
| Dangers pour la santé | Non classé. |
| Dangers environnementaux | Non classé. |
| Définition des dangers selon l'OSHA | Non classé. |
| Éléments d'étiquetage | |
| Symbole de danger | Aucune. |
| Mention d'avertissement | Aucune. |
| Mention de danger | Non disponible. |
| Conseil de prudence | |
| Prévention | Non disponible. |
| Intervention | Non disponible. |
| Stockage | Non disponible. |
| Élimination | Non disponible. |

| | |
|-------------------------------------|---|
| Autres dangers | <p>Les voies potentielles d'exposition à ce produit sont le contact avec la peau et les yeux, l'ingestion et l'inhalation.</p> <p>Aucun des composants présents dans cette formule à des concentrations égales ou supérieures à 0,1% n'est répertorié par les organismes suivants : UE, MAK, IARC, NTP, ACGIH ou OSHA.</p> <p>Tout contact prolongé ou répété peut entraîner un dessèchement de la peau pouvant provoquer une irritation. Les vapeurs irritent les yeux et le système respiratoire. Toute inhalation de poussières/vapeurs provenant de ce produit peut provoquer des vertiges, des nausées et des congestions du système respiratoire.</p> |
| GHS Supplemental information | Aucune. |

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

| Dénomination chimique | Nom commun et synonymes | Numéro d'enregistrement CAS | % |
|--------------------------------|-------------------------|-----------------------------|-----|
| Hydro-hydroxypoly(oxyéthylène) | | 25322-68-3 | 100 |

Remarques sur la composition Les composants de ce produit ont été évalués selon les risques de dangers des réglementations canadiennes visant les produits dangereux (HPR).

4. Premiers soins

| | |
|---|--|
| Inhalation | Placer à l'air libre. Si les symptômes persistent, consulter un médecin. |
| Contact avec la peau | Nettoyer soigneusement les parties atteintes à l'eau et au savon doux. Si l'irritation persiste, consulter un médecin. |
| Contact avec les yeux | Ne pas frotter les yeux. Rincer immédiatement et abondamment à l'eau claire et tiède (à jet doux) pendant au moins 15 minutes ou jusqu'à ce que les particules soient éliminées. Si l'irritation persiste, consulter un médecin. |
| Ingestion | En cas d'ingestion d'une quantité importante, consulter un médecin. |
| Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés | Non disponible. |

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

| | |
|--|--|
| Agents extincteurs appropriés | CO2, eau ou poudre sèche. |
| Agents extincteurs inappropriés | Aucun. |
| Dangers spécifiques du produit dangereux | Aucun(e) connu(e). |
| Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers | Non disponible. |
| Méthodes particulières d'intervention | Ne pas diriger de jet d'eau ou de mousse dans des mares chaudes ou brûlantes; cela peut provoquer la formation de mousse et augmenter l'intensité de l'incendie. |

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

| | |
|--|---|
| Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence | Porter l'équipement personnel de protection approprié. |
| Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage | Endiguer le matériau déversé, lorsque cela est possible. Absorber avec un absorbant inerte tel que de l'argile sèche, du sable ou du sol à diatomées, des agents de sorption du commerce ou récupérer au moyen de pompes. |
| Précautions relatives à l'environnement | Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Ne pas déverser dans l'eau de surface, ni dans un système d'évacuation des eaux usées. |

7. Manutention et stockage

| | |
|--|---|
| Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention | Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. |
| Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités | Tenir hors de portée des enfants. Tenir à l'écart de la chaleur et du froid extrêmes. |

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

| | |
|--|---|
| Limites d'exposition professionnelle | Il n'y a pas de limites d'exposition pour ce ou ces ingrédients. |
| Valeurs biologiques limites | Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients. |
| Contrôles d'ingénierie appropriés | Utiliser dans une zone correctement ventilée. |
| Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle | |
| Protection du visage/des yeux | Non disponible. |
| Protection de la peau | |
| Protection des mains | Non disponible. |
| Autre | Non disponible. |
| Protection respiratoire | Non disponible. |
| Dangers thermiques | Non disponible. |
| Considérations d'hygiène générale | Manipuler conformément aux recommandations en matière d'hygiène et de sécurité. |

9. Propriétés physiques et chimiques

| | |
|---|--------------------------------|
| Apparence | |
| État physique | Non disponible. |
| Forme | Non disponible. |
| Couleur | clair |
| Odeur | Non disponible. |
| Seuil olfactif | Non disponible. |
| pH | Sans objet |
| Point de fusion et point de congélation | Non disponible. |
| Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition | > 200 °C (> 392 °F) |
| Point d'éclair | > 218.0 °C (> 424.4 °F) |
| Taux d'évaporation | Non déterminé |
| Inflammabilité (solides et gaz) | Non disponible. |
| Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité | |
| Limites d'inflammabilité - inférieure (%) | Non déterminé |
| Limites d'inflammabilité - supérieure (%) | Non disponible. |
| Limite d'explosibilité - inférieure (%) | Non disponible. |
| Limite d'explosibilité - supérieure (%) | Non disponible. |
| Tension de vapeur | < 0.01 mm Hg 20 degrees C |
| Densité de vapeur | (Air = 1.0) > 1 (Air = 1.0) |
| Solubilité | |
| Solubilité (eau) | Soluble dans l'eau |
| Coefficient de partage n-octanol/eau | Non disponible. |
| Température d'auto-inflammation | Non disponible. |
| Température de décomposition | Non disponible. |
| Viscosité | Non disponible. |

| | |
|-------------------------------|--|
| Autres informations | Consultez la Section 15 pour plus de données règlementaires ou d'informations COV. |
| Propriétés comburantes | Non déterminé |
| Densité | 1 - 1.2 |
| COV | 2 g/l EPA Method 24 |

10. Stabilité et réactivité

| | |
|--|--|
| Réactivité | Non disponible. |
| Stabilité chimique | Stable dans les conditions de stockage recommandées. |
| Risque de réactions dangereuses | Ne se produit pas. |
| Conditions à éviter | Non disponible. |
| Matériaux incompatibles | Incompatible avec les bases fortes et les oxydants. |
| Produits de décomposition dangereux | aldéhydes |

11. Données toxicologiques

Renseignements sur les voies d'exposition probables

| | |
|------------------------------|---|
| Inhalation | Dans des conditions normales d'emploi prévu, cette substance n'est pas présumée présenter un danger par inhalation. |
| Contact avec la peau | Le contact avec la peau peut provoquer une légère irritation. |
| Contact avec les yeux | Le contact avec les yeux peut provoquer une légère irritation. |
| Ingestion | Aucun risque pour la santé n'est connu ou prévu dans des conditions normales d'utilisation. |

Les symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques Non disponible.

Renseignements sur les effets toxicologiques

| | |
|---|---|
| Toxicité aiguë | Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. |
| Corrosion cutanée/irritation cutanée | Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. |
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire | Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. |
| Sensibilisation respiratoire ou cutanée | |
| Sensibilisation respiratoire | Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. |
| Sensibilisation cutanée | Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. |
| Mutagénicité sur les cellules germinales | Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. |
| Cancérogénicité | Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. |
| Toxicité pour la reproduction | Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. |
| Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique | Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. |
| Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées | Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. |
| Danger par aspiration | Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. |
| Autres informations | Les données complètes de toxicité ne sont pas disponibles pour cette formule particulière Voir la section 2 pour connaître les risques potentiels pour la santé et la section 4 pour obtenir des informations sur les mesures de premiers secours. |

12. Données écologiques

| | |
|-------------------------------------|--|
| Toxicité aquatique | CL50/48 h/daphnie =>10000 mg/L |
| Écotoxicité | Aucune donnée d'écotoxicité observée pour les ingrédients. |
| Persistance et dégradation | Non disponible. |
| Potentiel de bioaccumulation | Non disponible. |
| Mobilité dans le sol | Non disponible. |
| Autres effets nocifs | Non disponible. |

13. Données sur l'élimination

| | |
|--|--|
| Instructions pour l'élimination | Ne pas laisser la substance s'infiltrer dans les égoûts/les conduits d'alimentation en eau. Mettre les déchets de matériau au rebut conformément aux réglementations locales, provinciales, nationales et fédérales en matière de protection de l'environnement. |
| Code des déchets dangereux | Non réglementé. |
| Déchets des résidus / produits non utilisés | Non disponible. |
| Emballages contaminés | Non disponible. |

14. Informations relatives au transport

| | |
|----------------------------|--|
| DOT | N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses. |
| IATA | N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses. |
| IMDG | N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses. |
| ADR | N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses. |
| Autres informations | Ce produit n'est pas considéré comme dangereux par le ministère américain du transport (DOT), l'association du transport aérien international (IATA), l'accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (ADR), le code maritime international des marchandises dangereuses (IMDG) et les réglementations relatives au transport international de marchandises dangereuses (RID). |

15. Informations sur la réglementation

| | |
|---|--|
| Réglementation canadienne | Produit non contrôlé par le SIMDUT |
| Loi réglementant certaines drogues et autres substances | Non réglementé. |
| Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3) | Non inscrit. |
| Gaz à effet de serre | Non inscrit. |
| Règlements sur les précurseurs | Non réglementé. |
| Règlements internationaux | Toutes les substances chimiques contenues dans ce produit HP ont été notifiées ou sont exemptes de notification en vertu des lois relatives à la notification des substances chimiques dans les pays suivants : US(TSCA), EU (EINECS/ELINCS), Suisse, Canada (DSL/NDSL), Australie, Japon, Philippines, Corée du Sud, Nouvelle Zélande et Chine. |
| Convention de Stockholm | Sans objet. |
| Convention de Rotterdam | Sans objet. |
| Protocole de Kyoto | Sans objet. |
| Protocole de Montréal | Sans objet. |
| Convention de Bâle | Sans objet. |
| Autres informations | Contenu COV (moins d'eau, moins de composants exempts) = 0 g/L (spécification pour les États-Unis, ne concerne pas les émissions) VOC data based on formulation (Organic compounds minus solids) |

16. Autres informations

| | |
|----------------------------|---|
| Date de publication | 09-Mai-2018 |
| Date de la révision | 20-Août-2019 |
| Version n° | 03 |
| Autres informations | Cette FDS a été préparée conformément aux Réglementations régissant les Produits Contrôlés au Canada. |

Avis de non-responsabilité

Le présent document de fiche de données de sécurité est fourni gratuitement aux clients de HP. Les données sont les plus récentes à la connaissance de HP au moment de la préparation de ce document et sont présumées être exactes. Elles ne doivent pas être considérées comme garantissant des propriétés spécifiques des produits selon les descriptions ou l'adéquation à une application particulière. Le présent document a été préparé conformément aux exigences de la juridiction indiquées dans l'article 1 ci-dessus et ne répond peut-être pas à des exigences réglementaires dans d'autres pays.

Cette fiche de données de sécurité sert à transmettre de l'information sur les encres HP (toners) incluses dans les fournitures HP Original Ink (toner). Si notre fiche de données de sécurité vous a été transmise avec une fourniture de rechange, remise à neuf, compatible ou non-HP Original, prenez note que l'information contenue dans ce document n'est aucunement prévue pour transmettre de l'information sur ces produits et d'importantes différences peuvent exister entre l'information contenue dans ce document et celle de l'information de sécurité fournie avec le produit que vous avez acheté. Veuillez communiquer avec le marchand des fournitures de rechange, remise à neuf ou compatible pour obtenir l'information qui s'applique, y compris des renseignements sur l'équipement de protection individuelle, les dangers d'exposition et des conseils sur la manipulation sécuritaire du produit. HP n'accepte aucune fourniture de rechange, remise à neuf ou compatible dans le cadre de ses programmes de recyclage.

Informations relatives à la révision

Identification: Information importante

Explication des abréviations

| | |
|---|---|
| ACGIH | Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux |
| CAS | Chemical Abstracts Service (Service américain d'enregistrement des produits chimiques) |
| CERCLA | Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act |
| CFR | Code des règlements fédéraux |
| COC | Cleveland coupelle ouverte |
| DOT | Ministère des Transports |
| EPCRA | Emergency Planning and Community Right-to-Know Act (SARA ou Loi sur la Planification des Urgences et le Droit de la Population à l'Information) |
| IARC | Centre international pour la recherche sur le cancer |
| NIOSH | National Institute for Occupational Safety and Health |
| NTP | Programme national de toxicologie |
| OSHA | Occupational Safety and Health Administration |
| PEL (limite d'exposition admissible) | Permissible Exposure Limit (limite d'exposition admissible) |
| RCRA | Conservation de ressource et acte de rétablissement |
| REC | Recommandé |
| REL | Limite d'Exposition Recommandée |
| SARA | Superfund Amendments and Reauthorization Act (amendements et révision de 1986 du SuperFund Act) |
| STEL | Limite d'exposition à court terme |
| TCLP : <value> | Procédure de lixiviation pour déterminer les caractéristiques de la toxicité (TCLP) |
| V_{ie} | Threshold Limit Value (seuil admissible d'exposition) |
| TSCA | Loi de commande de substances toxiques |
| COV | Composés Organiques Volatils |